



RAPPORT AG 2022

TABLE DES MATIÈRES

TITRE 1 PRESENTATION	1
1.1 Rappel des créneaux covid 19	1
Titre 2 Rapport d'activités	1
2.1 Situation après COVID 19	1
2.1.1 Changements pour le salarié	2
2.1.2 Bénévolat	3
2.2 Saison 2022-2023	3
2.2.1 AG 2022 de l'année 2021	3
2.2.2 Réunions mairie	3
2.2.3 Soirée hot-dog bad	3
Titre 3 Créneaux volenbleau	3
3.1 Créneaux 2022-2023	3
3.2 Statistiques sur le nombre de créneaux	4
3.3 Statistiques sur l'occupation des équipements	4
TITRE 4 LES INSCRIPTIONS 2022	4
4.1 Effectifs au 31 décembre 2022	4
4.2 Répartition par commune	5
Titre 5 LA GOUVERNANCE DE L'ASSOCIATION	6
5.1 Le conseil d'administration	6
5.2 Educateurs et gestion association	6
5.3 L'ouverture des créneaux et éducateurs	6
5.4 Application de gestion	7
TITRE 6 Relation avec les instances	7
6.1 La commune et le service des sports	7
6.2 L'Agglomération du Pays de Fontainebleau	8
6.3 Le sport santé et actions mairie	8
TITRE 7 BILAN FINANCIER 2022	8
7.1 Le compte de résultats 2022	8
7.2.1 Les ventes	8
7.2.2 Subventions, cotisations, dons et autres	8
7.3 Les charges	8
7.4 La trésorerie du compte courant et le passif	8
TITRE 8 LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2023	8
8.1 La situation financière	8

8.2 Les comptes	8
8.3 Le prévisionnel 2023	8

TITRE 1 | PRESENTATION

1.1 Rappel des créneaux covid 19

Suite à la fête des associations du samedi 04 septembre 2021, nous n'avions pu obtenir dans un premier temps que le gymnase des pompiers.

C'est le 15 septembre 2021 que nous avons repris sur uniquement 2 terrains ce qui limitait l'accès à 8 jeunes et 8 adultes.

La convention d'accès au CNSD les mercredis et samedis n'a été signée que le 06 octobre 2021.

Point négatif :

- 1 - La perte des licenciés qui se sont retournés vers d'autres activités.
- 2 - Le club du CNSD ayant continué à absorber nos adhérents.

Retour au gymnase Martinel :

Nous avons récupéré l'accès au gymnase Martinel le 9 mars et ce pour les 4 derniers mois de la saison 2021-2022 puisque le gymnase ferme dès le début de juillet 2022.

Titre 2 | Rapport d'activités

Ce rapport présente l'activité de l'année 2022 avec le bilan comptable et les actions menées en relation avec les demandes de subventions faites sur l'année civile.

2.1 Situation après COVID 19

L'association ayant récupéré le gymnase le 09 mars 2022 la saison a été très compliquée notamment pour le salarié dont les aides de l'état ont été fermées en septembre 2021.

2.1.1 Changements pour le salarié

Dans un premier temps en octobre 2021, le salarié a accepté une réduction de ses heures dans l'attente d'une reprise de l'association en fonction des retours de la mairie concernant la réquisition du gymnase Martinel.

Suite à la reconduction de la réquisition, et d'une reprise très tardive (mars 2022), le salarié ayant changé d'emploi en octobre 2021 a démissionné fin mai 2022 pour ne pas mettre notre association en difficulté.

En effet, notre association fonctionne administrativement en année civile que ce soit pour les Assemblées générales et donc le bilan comptable et vu l'incertitude, nous ne voulions pas prendre de risque de dépôt de bilan.

Nous avons donc évité une perte de 1600,00 € par mois sur plus de 6 mois. (contrat CDI plein temps).

2.1.2 Bénévolat

Dans cette incertitude, le directeur a continué ses actions professionnelles en tant que bénévole dans l'attente de jours meilleurs.

Les actions ont été :

1. Gestion dématérialisée des adhérents et amélioration de l'application de gestion
2. Mise à jour du site d'information en urgence (sécurisation php)
3. Changement du site de communication (amélioration communication et RGPD)
4. Mise en place de l'inscription et paiement dématérialisé via <https://www.helloasso.com/> (nous avons très vite supprimé ce système au vu des dons non maîtrisés et la gestion en back office trop complexe)

5. Préparation de la solution PAY ASSO proposé par notre banque le CIC
<https://www.cic.fr/fr/associations/comptes/pay-asso.html>

2.2 Saison 2022-2023

2.2.1 AG 2022 de l'année 2021

Pour l'AG 2022 de l'année 2021 le quorum n'ayant pas été atteint, l'AG a donc été re-convoquée le 09 juillet 2022. Cette dernière a donc eu lieu et le Procès verbal a été transmis aux différents organismes.

2.2.2 Réunions mairie

De nombreuses réunions et d'échanges mails ont eu lieu avec la mairie afin de préparer la saison 2022-2023, mais aussi pour reprendre contact avec les associations bellifontaines.

- 03 septembre 2022 fête des associations organisé à Fontainebleau
- 08 octobre 2022 petit déjeuner des associations sportives

2.2.3 Soirée hot-dog bad

Nous avons pu effectuer en fin de saison 2021-2022 plusieurs soirées Hot-Dog bad.

Pour la nouvelle saison 2022-2023, une demande auprès de la mairie à minima un mois avant nous pose des contraintes complémentaires.

Titre 3 | Créneaux volenbleau

3.1 Créneaux 2022-2023

Nous avons transmis le 12 juin 2022 au service des sports notre demande de créneaux. Une réponse positive nous a été transmise par voie téléphonique avec un nouveau créneau qui a été attribué en test le samedi de 14h00 à 16h00 pour les plus petits dans la salle d'escrime.

Les autres créneaux nous ont été reconduits.

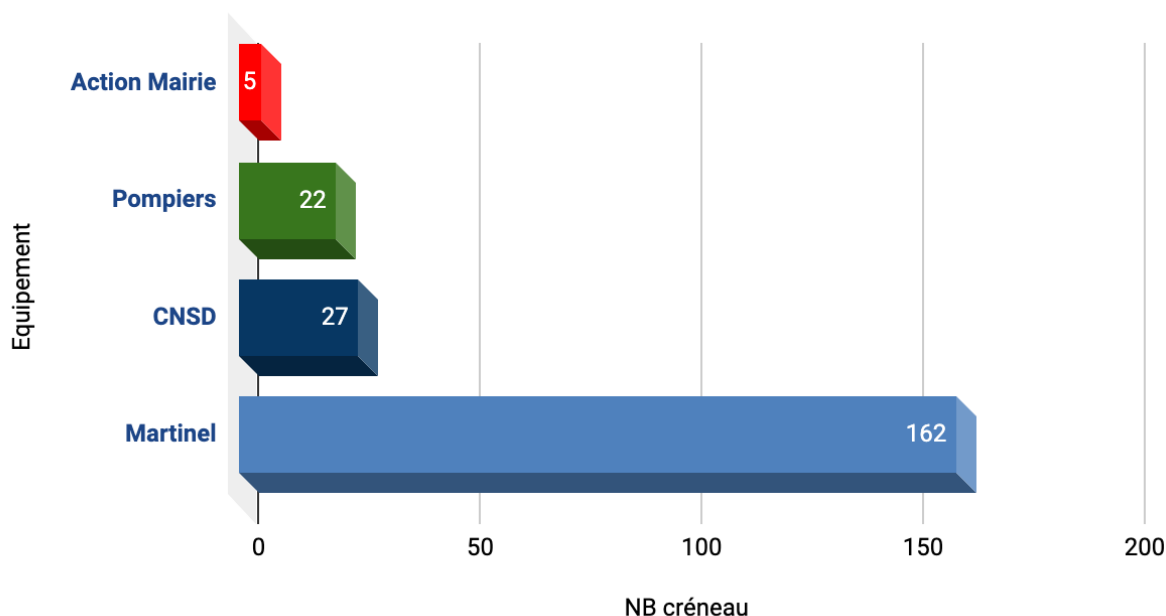
3.2 Statistiques sur le nombre de créneaux

Les statistiques de 2022 sur le nombre de créneau sont à prendre avec du recul sachant que notre saison qui a débuté en septembre 2021 nous a grandement amputé d'adhérents.

0	0	3	1	0	2	0
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
		17h30 - 19h00 19h00 - 20h30 20h30 - 22h00	20h00 - 22h00		14h00 - 16h00* 16h00 - 18h00	

* Nouveau créneau 2022-2023

NB créneau par rapport aux Equipements



Point positif :

La communication avec la mairie et la mise en place de convention

Point de difficulté :

Les délais pour la mise en place des conventions et la communication avec nos adhérents

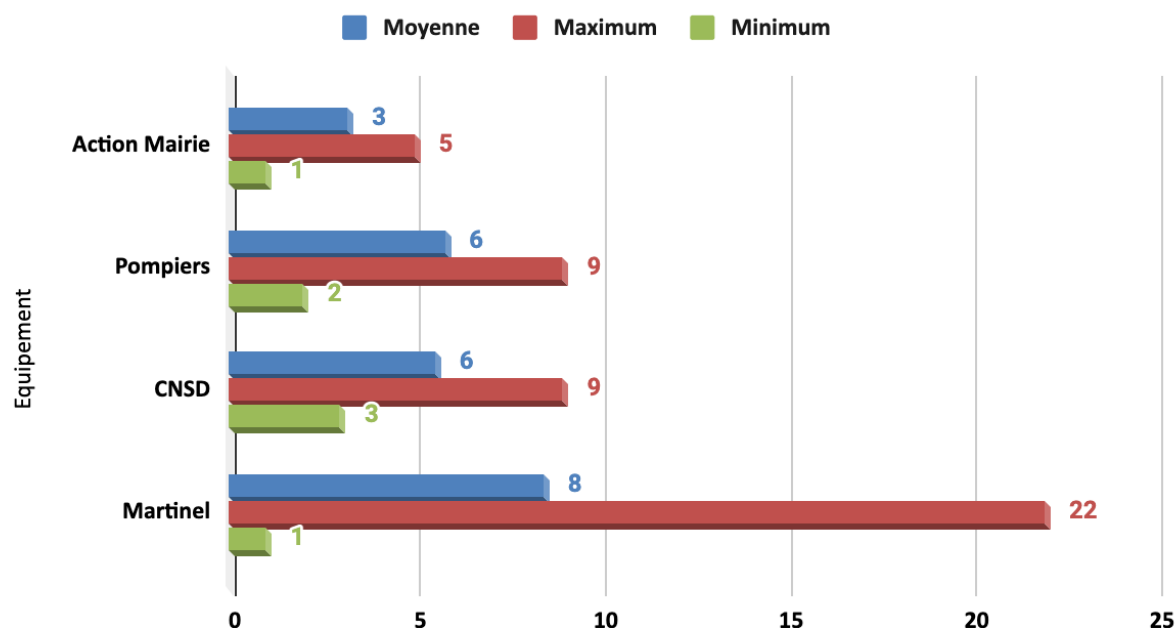
Point d'amélioration :

Mieux communiquer sur l'association via les réseaux sociaux et les écoles

3.3 Statistiques sur l'occupation des équipements

Les statistiques de 2022 sur l'occupation des créneaux relèvent que nous avons maintenu sur nos créneaux le nombre d'adhérent relatif aux adhésions de septembre 2021 et des difficultés post covid 19.

Effectif Total, Moyenne, Maximum et Minimum



TITRE 4 | LES INSCRIPTIONS 2022

La comptabilité se terminant fin décembre 2022 et nos inscriptions commençant en septembre 2022, les chiffres se retrouvent sur les adhésions de la saison 2022-2023.

4.1 Effectifs au 31 décembre 2022

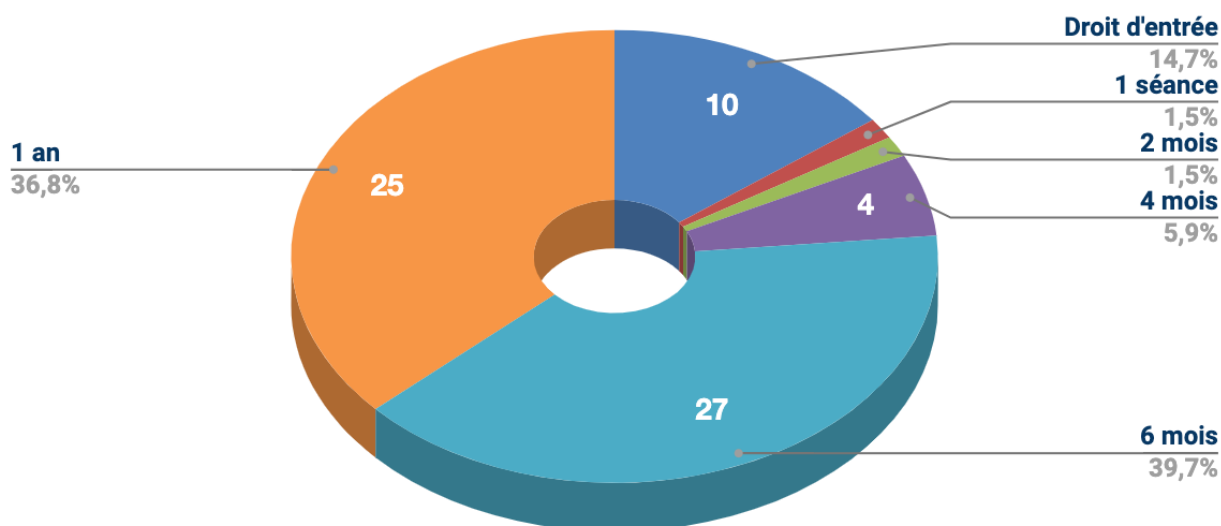
Depuis les nouvelles cotisations votées, l'association a un effectif de **68 personnes** au 31 décembre 2022.

Il existe 5 types de cotisation après le droit d'adhésion que sont :

- cotisation à la séance
- cotisation 2 mois
- cotisation 4 mois
- cotisation 6 mois
- cotisation Saison sportive complète

*Une réduction de cotisation pour les étudiants.

Effectifs de l'association au 31 décembre 2022

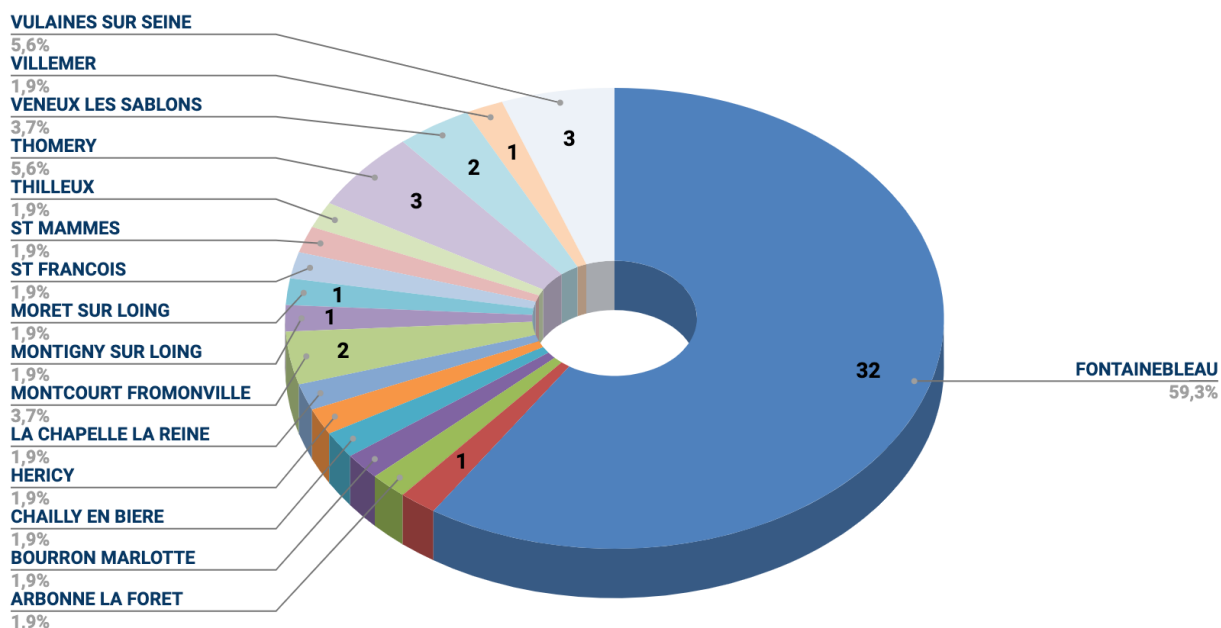


Points Positifs	Points améliorables
- Nombre d'adhérent important malgré une reprise post covid - Cotisations adaptée et plébiscitée - Un nombre INSEAD en hausse - Créneau des moins de 10 ans complet - Créneau des femmes complet - Adhérents les samedi en hausse	- Communication via les réseaux - Manque d'étudiants malgré la réunion et la tarification - Adhérents des mercredis 20h30 à 22h00 peu nombreux - Adhérents des jeudis 20h00 à 22h00 peu nombreux

4.2 Répartition par commune

La répartition des 68 adhérents sur l'ensemble des communes.

Adhérents par commune



Points Positifs	Points améliorables
- Augmentation du nombre de communes (de 12 à 20) - % de bellifontain en augmentation - Des adhérents hors CAPF	- Communication avec les communes de la CAPF

Titre 5 | LA GOUVERNANCE DE L'ASSOCIATION

5.1 Le conseil d'administration

Suite à l'AG du 09 juillet 2022 le Conseil d'Administration de Vol en Bleau Badminton :

- PARESH MURTHY Président
- YVES DUFOUR Vice Président
- PHILIPPE AMIGO Trésorier
- Marine SENEZE et Areg SARGSYAN en tant que community manager.
- YAN CORVELLEC Bénévole en attente reprise de l'emploi

Selon l'article 5 : Election du Conseil, le Conseil d'Administration de l'association est composé de 2 à 6 membres au plus, élus pour quatre ans par l'Assemblée Générale des adhérents électeurs.

Des élections sont nécessaires pour compléter le CA et préparer la reprise.

5.2 Éducateurs et gestion association

Passage d'emploi en bénévole dans l'attente d'une reprise.

5.3 L'ouverture des créneaux et éducateurs

Dans la convention avec la Mairie, nous devons avoir un référent MAJEUR afin d'ouvrir chaque créneau et les éducateurs doivent être qualifiés et indiqués dans les conventions.

Bien que l'association propose une prise en charge d'une formation afin de pouvoir aider à la connaissance de l'animation de notre activité, aucune personne ne s'est proposée.

5.4 Application de gestion

L'outil dématérialisé permet à chaque adhérent de s'inscrire et aux responsables des créneaux de valider la présence. Cet outil a permis le suivi de chaque dossier notamment avec les nouvelles cotisations.

Les adhérents commencent à prendre la main sur l'outil bien que nous n'ayons pas encore ouvert toutes les possibilités qu'offre cette application.

TITRE 6 | Relation avec les instances

6.1 La commune et le service des sports

Yan CORVELLEC reste le principal interlocuteur avec le service des sports et Yves DUFOUR prend le relais lorsque Yan est indisponible de par son emploi.

3 nouveaux responsables de l'équipement ont été mis en place par la mairie sachant que le gymnase Martinel est encore géré par la ville.

6.2 L'Agglomération du Pays de Fontainebleau

Nous prévoyons une nouvelle réunion avec le directeur des sports afin de relancer le projet du badminton du pays de Fontainebleau mais aussi pour l'accès à la maison des sports.

6.3 Le sport santé et actions mairie

Un premier stage est prévu en deuxième semaine des vacances de février avec des places ouvertes pour des associations de la mairie. Selon la réussite, nous comptons le relancer en avril.

TITRE 7 | BILAN FINANCIER 2022

7.1 Le compte de résultats 2022

Le compte de résultat de l'année 2022 est positif de +10 596,21 €

Les intérêts 2022 sur compte livret A (compte bloqué pour l'emploi) ont été de 815,75 €

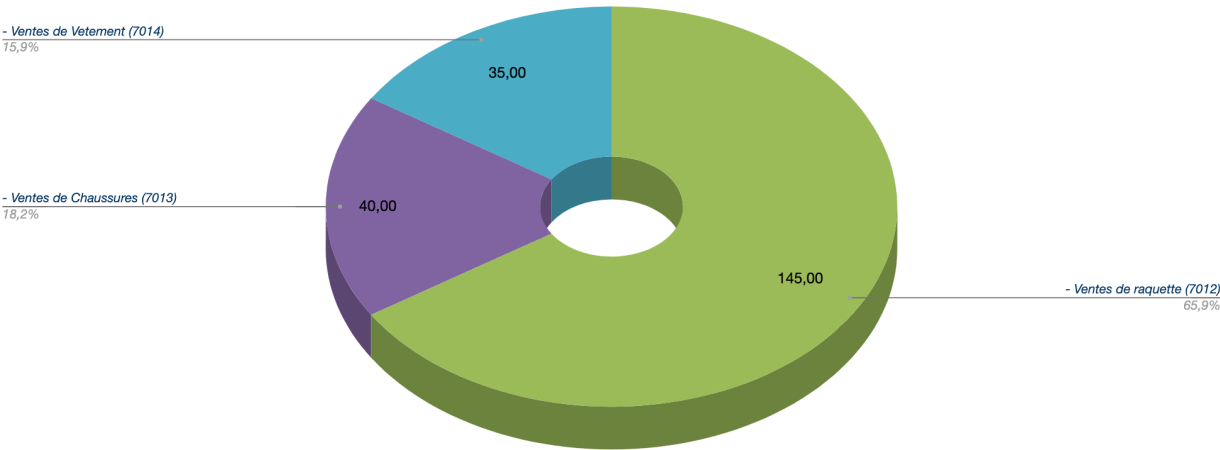
Bien que l'achat de volant ait eu lieu en décembre 2022, le résultat est lié au fait que le directeur a démissionné fin mai 2022.

Cela a permis d'éviter d'être en négatif et de puiser dans les réserves de trésorerie pourtant dédiées à l'emploi.

Yan ayant jugé que si la visibilité pour les années futures étaient trop incertaines et que son emploi actuel pouvait être prolongé dans l'attente d'une éclaircie en septembre 2023.

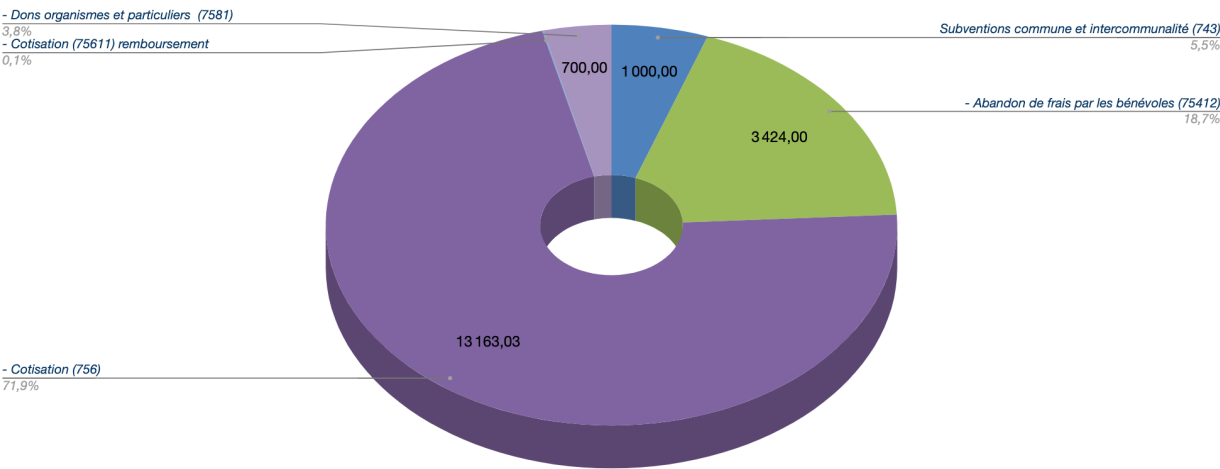
7.2.1 Les ventes

Ventes



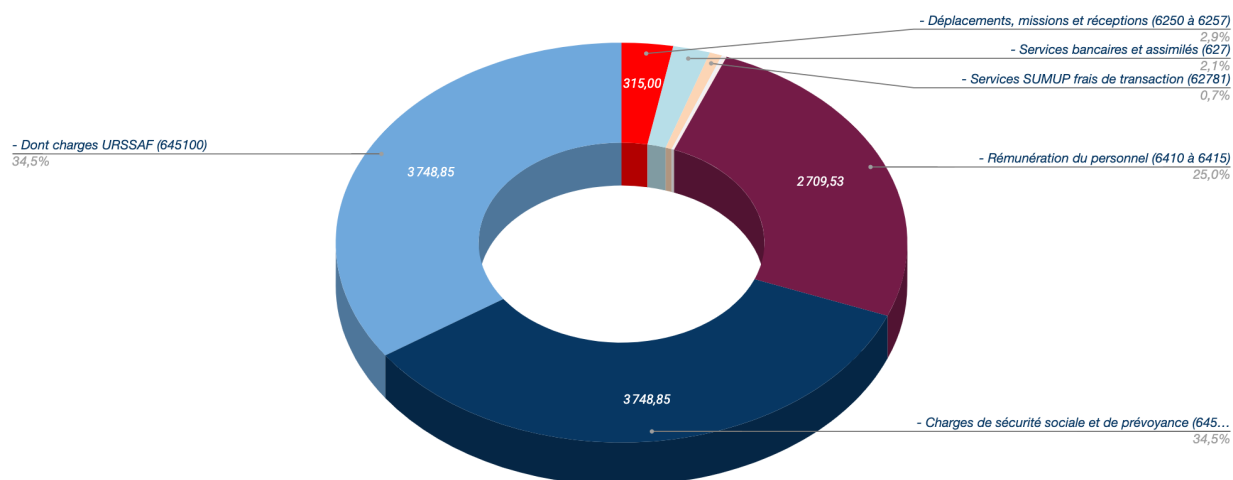
7.2.2 Subventions, cotisations, dons et autres

Subvention et autres



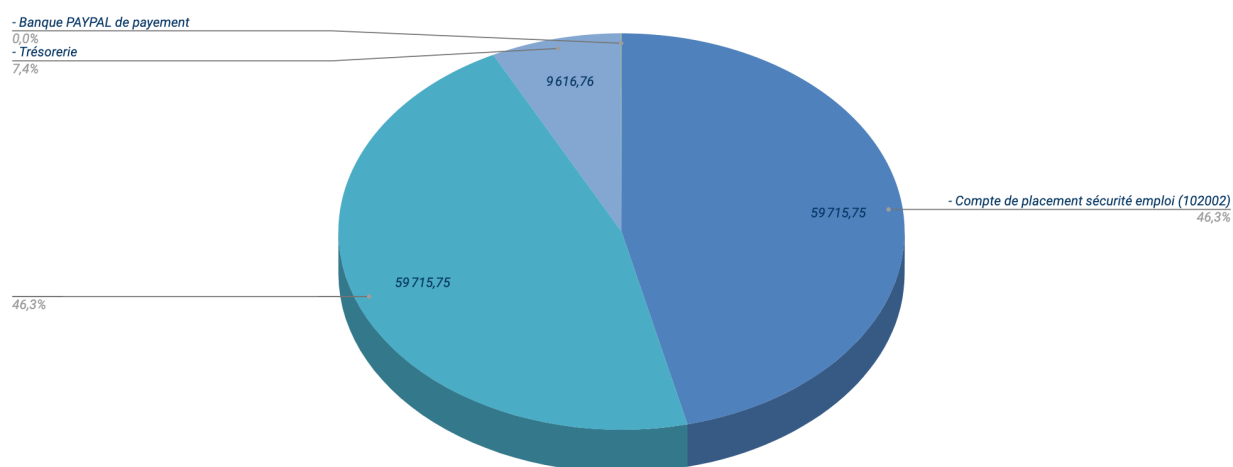
7.3 Les charges

Charges



7.4 La trésorerie du compte courant et le passif

Trésorerie et Passif



TITRE 8 | LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2023

8.1 La situation financière

La démission de Yan a permis à l'association d'avoir un compte de résultat en positif pour 2022. Comme Yan avait anticipé la réquisition, nous avons ainsi pu être autonomes sans rien demander à la mairie.

A savoir que suite à une réunion en janvier 2023, Yves DUFOUR a informé le comité d'administration que le CSF (cercle sportif de Fontainebleau) fermera en décembre 2023. Les 4 sections devront ainsi être autonomes administrativement auprès des instances.

8.2 Les comptes

L'association possède actuellement 1 compte courant et 1 placement en livret associatif conformément au vote en assemblée générale et des comptes chez paypal et Sumup.

Compte courant au 31-12-2022 = 9 616,76 €

Compte de placement dédié à l'emploi au 31-12-2022 = 59 715,75 € (bloqué) intégrant les 815,75 € d'intérêts au 31/12/2022.

8.3 Le prévisionnel 2023

VOLENBLEAU BUDGET PREVISIONNEL 2023	
PRODUITS D'EXPLOITATION	PREVISIONNEL 2023
Ventes de produits finis, prestations de service et marchandises (70)	300,00
<i>Dont les mises à disposition de personnel</i>	
- Ventes de Volants (7011)	0,00
- Ventes de raquette (7012)	300,00
- Ventes de Chaussures (7013)	
- Ventes de Vetement (7014)	
- Prestations de services (706)	0,00
- Prestations de Recordage (7061)	
- Ventes de marchandises (707)	
Production stockée et immobilisée (71)	0,00
Production stockée et immobilisée (72)	0,00
Subventions d'exploitation (74)	1 000,00
<i>Dont:</i>	
Subventions commune et intercommunalité (743)	1 000,00
- Chômage partiel covid 19 (74000)	
Autres produits de gestion courante (75)	14 100,00
<i>Dont :</i>	
- Cotisation (756)	12 500,00
- Cotisation (7561) sans contrepartie	
- Cotisation (7561) chèque non déposé et ANCV	
- Cotisation (75611) remboursement	
- Cotisation (7562) avec contrepartie	
- Produits divers de gestion courante (dons...) (758)	
- Dons organismes et particuliers (7581)	600,00
- Dons mécénat indirect (75814)	0,00
- Cotisation spéciale (7562)	1 000,00
Reprises sur amortissements et provisions (78)	0,00
Transfert de charges (79)	0,00
TOTAL I	15 400,00

CHARGES D'EXPLOITATION	PREVISIONNEL 2023
<u>Achats matières premières et marchandises (60)</u>	8 880,00
Dont :	
- Volant (602231)	4 750,00
- Matériel terrain et Achats stockés et fourniture (60100 à 602232)	330,00
- Achat textile (603100)	2 000,00
- Achat matériel entretien (602220 à 602230)	
- Achat matériels et fournitures (6060 à 6068)	500,00
- Alimentation et (6023)	800,00
- Achat fourniture (602240 à 602250)	500,00
<u>Services extérieurs (61.)</u>	854,00
Dont :	
- Sous-traitance (611)	
- Locations et charges (613 à 614)	
- Entretien, réparations et maintenance (6150 à 6156)	500,00
- Primes d'assurances (6161 à 6168)	354,00
- Etudes, documentations, séminaires, conférences (6170 à 6185)	
<u>Autres services extérieurs (62.)</u>	812,00
Dont :	
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (6220 à 6228)	0,00
- Publicité, relations publiques (6230 à 6238)	150,00
- Déplacements, missions et réceptions (6250 à 6257)	242,00
- Frais postaux et frais de télécommunication (6260 à 6265)	
- Services bancaires et assimilés (627)	250,00
- Services SUMUP frais de transaction (62781)	150,00
- Services ANCV frais de transaction (62783)	20,00
- Services PAYPAL frais de transaction (62782)	
- Cotisations diverses (6281)	0,00
- Inscription tournoi (62811)	0,00
- inscription compétition jeune (62812)	0,00
<u>Impôts et taxes (63.)</u>	
Dont :	
- Taxes et versements assiilés (6300 à 6399)	
<u>Charges de personnel (64.)</u>	4 854,00
- Rémunération du personnel (6410 à 6415)	3 600,00
- Charges de sécurité sociale et de prévoyance (6450 à 6470)	954,00
- Dont charges URSSAF (645100)	
- Dont charges mutuelle MMA (645210)	300,00
<u>Autres charges courantes (65.)</u>	
<u>Charges financières (66.)</u>	
<u>Dotations aux amortissements et provisions (68.)</u>	
<u>Charges constaté d'avance (486000)</u>	
TOTAL II	15 400,00
Résultat d'exploitation	0,00
Produits financiers (761 à 7681)	393,60
Charges financières (661 à 668)	393,60
Résultat financier	0,00
Résultat courant	0,00